



Faculté de Droit
et de Science politique
de Montpellier



DROIT & COMMERCE



EA ECOLE DES AVOCATS
CENTRE SUD

VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016 - 14h - 18h

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

39 rue de l'Université – 34000 MONTPELLIER

LES CLAUSES USUELLES DES CONTRATS D'AFFAIRES ET LE NOUVEAU DROIT DES CONTRATS

Conférence organisée par l'association Droit & Commerce, la Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier, l'Ordre des avocats au barreau de Montpellier et l'École de Formation des Avocats Centre Sud

À la veille de l'entrée en vigueur de l'ordonnance 2016-131 du 10 février 2016, Droit & Commerce se penche sur les clauses usuelles des principaux contrats d'affaires.

Certaines de ces stipulations maintiendront leurs effets. En application du nouvel article 1194 du Code Civil, la force obligatoire du contrat s'étend en effet toujours aux suites qui découlent des usages.

D'autres clauses aussi essentielles que celles relatives au prix ou à l'inexécution seront perturbées.

Enfin, de nouvelles clauses usuelles sont à imaginer dans les limites, variables, du caractère impératif du nouveau Droit des contrats.

PROGRAMME

14 h 15 Accueil des participants

14 h 30 Mots d'accueil :

Marie-Élisabeth André, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique

André Brunel, Bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau de Montpellier

Frédéric Vérine, Président de l'EFACS

Franck Denel, Président de l'association Droit & Commerce

1. PROPOS INTRODUCTIFS DU PRÉSIDENT DE SÉANCE

Raymond Espel, Président honoraire de la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation

2. LES CLAUSES USUELLES EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Pierre Mousseron, Professeur à la Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier

**3. LES CLAUSES USUELLES EN DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES**

Marie Sonnier-Poquillon, Avocat au barreau de Montpellier

4. LES CLAUSES USUELLES EN DROIT DES BAUX COMMERCIAUX

Nicolas Turc, Juriste société ORCHESTRA

5. LES CLAUSES USUELLES EN DROIT DE LA DISTRIBUTION

Nicolas Ferrier, Professeur à la Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier

17 h 30 Débats avec la salle

18 h 00 Cocktail dans le cloître de la Faculté

Renseignements et inscriptions

Pour les membres de l'association Droit & Commerce 30 € - Inscriptions à adresser à Madame Isabelle Aubard

Association Droit & Commerce - 74 avenue du Docteur Arnold Netter - 75012 PARIS

Tél / Fax : 01.46.28.38.37 - Mail : isabelle.aubard@droit-et-commerce.org

Pour les avocats : Avocat non abonné **60 €** - Avocat abonné **4 heures déduites de l'abonnement**

Inscriptions en ligne ou par mail : formationcontinue@avocats-efacs.com

École des Avocats Centre Sud - 103 avenue de Lodève - 34000 Montpellier

Tél. : 04 67 61 72 80 - Fax : 04 67 52 97 79 - www.avocats-efacs.com

Gratuit pour les étudiants, magistrats, universitaires

Formation validée au titre de la formation professionnelle continue des Avocats (EFACS/EFB)